

# INFIRMIER

Médico-technique

**L'infirmier accompagne et prend en charge le patient dans le cadre de son traitement à domicile et effectue les interventions relevant des activités de perfusion, nutrition, parkinson et insulinothérapie ou respiratoire. Pour cela, il prépare et installe le matériel et veille à sa bonne utilisation.**

Plus généralement, l'infirmier s'assure du bien-être du patient et fait le lien avec les équipes médicales ou la structure hospitalière.

## Salaire débutant:

1 800 € à 2 000 € brut/mois

## Domaine d'activité:

La prestation de service médico-technique à domicile

## Autres appellations:

Infirmier conseil, Infirmier coordinateur, Infirmier de Suivi



## MISSIONS

De manière générale, l'infirmier accompagne le patient, son entourage et les infirmiers libéraux à la bonne prise en charge à son domicile des activités de perfusion, nutrition, parkinson et insulinothérapie. Un infirmier peut aussi être dédié aux activités respiratoires.

Il doit pour cela mettre en place le matériel, et veiller tout au long du traitement à sa bonne utilisation, aux conditions de stockage et d'entretien.

Il s'agit parfois de matériels complexes, et pour qu'ils soient manipulés dans de bonnes conditions, l'infirmier forme le patient, son entourage et le personnel soignant amenés à intervenir, dans le cadre des règles de sécurité et d'hygiène. Il réalise l'accompagnement thérapeutique du patient.

Il veille au bon déroulement du traitement. Il s'assure qu'il est adapté au patient, qu'il le supporte bien, et surveille bien sûr son état de santé régulièrement. Il alerte aussitôt les médecins en cas de problème.

D'un point de vue plus administratif, il rédige des comptes-rendus de suivi, et recueille les renseignements nécessaires à la constitution du dossier du patient.

Il a aussi un rôle de conseil et de transmetteur d'informations, car il fait le lien avec la structure hospitalière et les médecins afin de bien organiser le retour à domicile. Il peut être amené à participer à des congrès, aux journées d'enseignement Post Universitaires, de manière à être toujours au fait des dernières techniques et évolutions du secteur.



## COMPÉTENCES

L'infirmier doit tout d'abord avoir de bonnes connaissances en matière d'utilisation des dispositifs médicaux liés aux activités de perfusion, nutrition, insulinothérapie, parkinson et respiratoire. Il doit également connaître les règles et procédures qualité, sécurité et hygiène.

Au-delà de ses compétences techniques, étant au contact de personnes fragiles, il doit avoir un grand sens de l'écoute, être patient, bienveillant, rigoureux. Il doit aussi savoir faire preuve de pédagogie lorsqu'il s'agit de sensibiliser ses clients à l'utilisation des matériels dont dépend leur bien-être.

Il doit par ailleurs être discret de manière à respecter le secret médical.

Amené à se déplacer au domicile des patients, il doit bien connaître sa zone géographique d'intervention et son réseau de professionnels de santé et bien sûr être titulaire du permis de conduire.



## CADRE DE TRAVAIL

Maillon d'une chaîne solidaire au service du patient, l'infirmier travaille en équipe. Il est un véritable relai entre les patients et les personnels soignants ou encore entre les commerciaux, les médecins et les pharmaciens.

Responsable du matériel dont dépend la santé des patients, il doit assurer des astreintes en fonction d'un planning arrêté par son supérieur hiérarchique et intervenir en cas de problème ou dysfonctionnement.

Il se déplace beaucoup en voiture, pour se rendre au domicile de ses clients.



## FORMATIONS

Pour exercer le métier d'infirmier, il est nécessaire d'être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier.

En parallèle, s'agissant de l'installation de matériel au domicile des patients, il est nécessaire d'être titulaire de l'attestation Prestataire de Service et Distributeur de Matériel (PSDM).



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Il est possible d'évoluer vers des fonctions plus managériales en devenant Responsable Prestation Technique (PNI, respiratoire) ou des fonctions plus commerciales en devenant Délégué commercial PNI ou des fonctions sièges : qualité et formation.